



la forme ci-dessus.
uls fabricants : (H212X)
& PASCHE, Genève.

de pour le 1^{er} mars

une garçon
pour aider à la campagne,
MAGNIN, à Corcelles sur
[175]

DEMANDE

confiance et de toute
faire la cuisine et tous les
age, pour un hôtel de la ville
dans le courant du mois de
bureau du journal. [167]

demande
nt déjà un peu cuire. Entrée
bureau du journal. [168]

TÉ, élégance, forme
rationnelle et basse
ont valu partout un rapide
ment à mes chaussures.
le travail, forte, fer-
40-48 Fr. 6.—
hommes, crochets,
N°s 40-47 > 8.—
s, hommes, pour le
s rapportés, travail
ant, N°s 40-47 > 8.50
ames, forts, ferrés,
ames, à lacets, pour
bouts rapportés,
et soigné, N°s 36-42 > 6.50
iques pour dames,
42 > 6.50
iques pour dames,
anche, beau travail,
42 > 6.80
garçons et filles, so-
35 Fr. 3.50 à > 6.—
ment de chaussures, en tons
lez catalogue richement illus-
tis et franco. De nombreux
pays et de l'étranger, qui sont
de chacun, s'expriment de
élogieuse quant à la réalité
remboursement. — Echange
mann-Huguenberger,
Winterthour. Chaussures.

louer :
ent contre des journées de
Pierre BERTHERIN, à Bulle.

louer :
beau logement de 4 pièces,
aine, le tout attenant; chau-
bureau du journal. [192]

encore des allumettes
frêches, si appréciées, com-
caisse de 200 grandes boîtes
8.50. (H752Q)[190]
dépôt de fabr., Boswil.

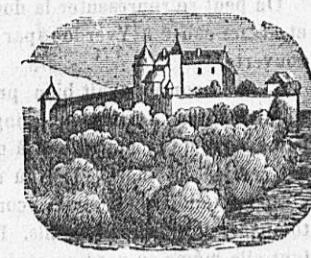
MERVEILLEUX!
rai SAVON aromatique
ait de lis

ERGMANN & Cie,
de cour, à Dredde et Zurich,
plus efficace et le plus pro-
éruptions importunes, les
eur, les boutons, les dartres,
contre une peau dure, sèche
imprimerie de la Gruyère, à
intimes la pièce.

— ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

En avant la Grue!

SAMEDI 15 FÉVRIER 1902



LA GRUYÈRE

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 450
. . . 6 mois, 250
Etranger . . 1 an, 9 —
. . . 6 mois, 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

BULLE, le 14 février 1902.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Justice militaire. — Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes dans la justice militaire :

Grand-juge au Tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial, le capitaine Charles Egger, à Fribourg, actuellement auditeur au Tribunal de la II^{me} division, promu major.

Auditeur au Tribunal de la II^{me} division, le capitaine Paul Jacottet, à Neuchâtel, actuellement juge d'instruction à ce Tribunal.

Juge d'instruction au Tribunal de la II^{me} division, le capitaine Henri Auberson, à Boudry, actuellement greffier de ce Tribunal.

Greffier du Tribunal de la II^{me} division, le capitaine Jean Montandon, à Boudry, actuellement greffier du Tribunal supplémentaire du 2^{me} arrondissement territorial.

Chemins de fer fédéraux. — La direction des chemins de fer fédéraux a nommé chef du bureau de statistique, sous réserve de ratification par le conseil d'administration, M. Sourbeck, secrétaire général de l'Union des employés des entreprises de transport.

Concours de musique à Genève. — Le comité central de musique international a décidé définitivement lundi soir que le concours aurait lieu les 16, 17 et 18 août.

FEUILLET DE LA GRUYÈRE 8

SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCOUR

R. avait bien compris sa tâche. Nier la culpabilité de Jean eût été fort imprudent, quoique aucun témoin ne l'affirmât, puisque Jean lui-même avait avoué; mais faire l'histoire de l'horloger, peindre à grands traits cette enfance désolée, suivre ce malheureux jeune homme, sans famille, dans ses diverses pérégrinations, le montrer toujours fidèle à son devoir, aimé et respecté même, laisser entrevoir une liaison d'amour, peut-être une affection trompée ou détruite, jeter enfin dans la balance de la justice la grande arme de réserve, l'accès de folie qui paraissait dominer, assombrir cette âme inquiète : voilà quel était sans doute le meilleur moyen d'intéresser le jury et de le disposer en faveur du prévenu. Vous comprendrez encore mieux la bonne impression que cette défense produisait dans le cœur et dans l'esprit de tous les assistants, si vous ajoutez à tous ces faits le ton convaincant dans lequel ils étaient exposés, les accents sincères que mon ami semait à profusion, vraies perles d'éloquence, et les larmes abondantes qui roulaient sur les jones pâlies de Jean, qui ne s'en apercevait même pas. Ainsi, un murmure flatteur se fit-il entendre dès que mon ami eût terminé sa brillante plaidoirie; plusieurs mains s'agitèrent comme pour chercher les siennes et les presser en signe d'assentiment, et aussi pour le remercier des excellentes paroles qu'il venait de prononcer si eloquemment. J'étais tout

Berne. — Des ouvriers qui enlevaient des déblais du tunnel de l'Eiger, sur la ligne de la Jungfrau, ont heurté une cartouche de dynamite. Il en est résulté une explosion qui a tué un des travailleurs et blessé grièvement un de ses camarades.

Schaffhouse. — On apprend d'Amérique que le chevalier d'industrie qui vivait aux dépens des hôteliers de Neuhausen, durant les fêtes du centenaire de Schaffhouse, en se faisant passer pour le capitaine d'état-major de Reding, vient d'être arrêté à la Nouvelle-Orléans. C'est un St-gallois du nom de Kern. Son dernier coup consiste en un larcin de bijoux d'une valeur de 250,000 fr., qu'il a commis au préjudice d'un millionnaire de New-York, dont il était le valet de chambre.

Appenzell Rh.-Int. — Un épouvantable drame de famille s'est déroulé mercredi matin à Niederteufen. La femme d'un tisseur de la localité était en train de préparer le déjeuner lorsque soudain elle entendit un coup de feu provenant de la chambre à coucher, située au-dessus de la cuisine. En grande hâte, elle monta à l'étage, où elle trouva son mari gisant sur le plancher, la tête fracassée par une balle. Prise à son tour d'un accès de désespoir, la malheureuse femme s'empara d'un revolver et se blessa grièvement. Ce fut l'enfant de la maison, âgé de 7 ans, qui, accouru au bruit, donna le premier l'alarme.

Les deux blessés sont aujourd'hui à l'hôpital d'Hérisau. On désespère de les sauver. Les mobiles qui les ont fait agir ne sont pas exactement déterminés.

Argovie. — Le Conseil d'Etat vient de rédiger, à l'adresse du Grand Conseil, un message sur

interdit. Cette voix chante, ces gestes passionnés, ces idées habilement enchaînées, les circonstances atténuantes présentées sous le jour le plus favorable, les rares qualités qui déployait mon ami, l'esprit entraînant qui animait ses périodes, le jeu de sa physionomie, ses appels incessants à la pitié, au principe sublime du pardon, toutes ces pensées remuaient profondément mon âme, et me rendaient celui qui les avait provoquées doublement intéressant. Non, il n'était pas coupable comme le ministère public l'affirmait, du moins je ne pouvais pas l'admettre; derrière cette action criminelle, qu'il avait d'ailleurs, ce qui, pour tout homme, est déjà un droit à la clémence, il devait y avoir eu d'autres faits tout aussi poignants, on bien Jean avait agi dans un accès d'allégresse mentale.

Mon ami concluait en demandant que l'affaire fut renvoyée à la fin de la session, qui durera environ trois semaines; il réclamait en outre que, pendant ce temps, deux médecins spécialistes fussent appelés pour se consulter sur l'état de ce malheureux.

Le ministère public essaya, mais en vain, de combattre et de faire rejeter le renvoi. A l'unanimité des voix, la cour se rangea à l'opinion émise et défendue par l'avocat de Jean l'horloger.

La foule alors s'écoula lentement, comme soulagée, car elle aussi commençait à sentir poindre dans son cœur un germe de sympathie pour l'accusé, qui lui avait paru si digne d'intérêt sur la sellette de criminel.

L'impression que cette journée me laissa fut vive et profonde. Après deux ans, j'assis en esprit à ces débats, comme s'ils avaient eu lieu hier. Le soir, nous en causâ-

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Sciss., 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

l'organisation des fêtes du centenaire du canton, en 1903. Ces fêtes dureront deux jours. Elles auront lieu dans toutes les communes. A Aarau, on donnerait un « festpiel » avec le concours d'acteurs et de figurants des diverses parties du canton. L'Etat fournirait pour ces réjouissances un capital de 30,000 fr. à fonds perdu.

Vaud. — La Fête des narcisses à Montreux a été fixée aux 24 et 25 mai 1902. Le 24, un samedi, ballets entièrement nouveaux, défilé, bataille de fleurs. Le 25, ballets et, très probablement, bataille de fleurs.

On signale depuis quelque temps, dans la région de Montreux, une série de vols. Une des villas Dubochet, dans laquelle on a pénétré par effraction, a été dévalisée. Lundi soir, une importante somme d'argent a été volée dans une pension italienne. Les deux voleurs ont été arrêtés à Vevey, au moment où ils allaient prendre le train pour Lausanne. Ce sont deux Italiens.

La police a arrêté et conduit à Lausanne M. Alexis Régnier, juge au tribunal de Nyon, syndic de Vich, prévenu d'abus de confiance et d'escroqueries.

A Yverdon, le concierge du collège a trouvé par hasard dans les sous-sols du bâtiment le corps d'un jeune homme qui avait été électrocuté par une conduite électrique.

Il s'agit, malheureusement, d'un acte volontaire et inexplicable. Le jeune désespéré est entré la veille dans le local, sans avoir été vu de personne; il s'est débarrassé de ses vêtements et a entouré son corps d'un fil relié aux conduites électriques.

mes encore quelques heures, et, à mon grand étonnement, mon ami m'assura que son opinion était faite : Jean avait accompli ce meurtre dans un accès de folie. Il n'en pouvait douter : pour lui, c'était la vérité.

Quant à moi, j'avais assez observé Jean pour me persuader du contraire ; j'étais persuadé que le pauvre jeune homme, en perpétrant son crime, croyait avoir obéi à un ordre qu'il s'était évidemment imposé. Mais, peut-être, avait-il empêtré sur l'éternelle justice du ciel ? On bien s'agissait-il d'effacer quelque affront secret ? N'existaient-il aucun rapport intime entre ce forfait et le suicide de Véronique Dalbach ?

Vous voyez, lecteur, qu'une suite de points d'interrogation s'alignait dans mon esprit, m'tourmentait, m'occupait. L'éénigme m'attrait; l'inconnu me subjuguait. Cependant, par ces mots, il ne fandrait pas admettre non plus que mon imagination déraisonnait au point de croire, dans l'existence de Jean, à un échappé d'aventures extraordinaires. Non ! Je connaissais de son histoire ce que le monde racontait ; un seul trait noir se dressait à l'horizon de ses vingt-trois ans : c'est ce trait noir que j'eusse aimé à m'expliquer. Né aussi à la campagne, dans un village ayant aussi quelque analogie avec Seefeld, je sais qu'on se tromperait grandement en cherchant dans ces humbles localités des héros de romans. Mais ma conviction à moi était que Jean cachait un secret à son avocat, à la cour, au public ; ce secret, la vraie cause du crime, Jean ne le révérait pas au premier venu, fût-il son défenseur même. Et à un ami ? Peut-être ! Mais comment le devenir ?

(À suivre.)

On peut se représenter la douleur des parents et l'émoi causé à Yverdon par cette funèbre découverte.

Le malheureux avait bien pris ses mesures. Il s'était entouré le corps d'un linge mouillé, et avait fixé autour de sa poitrine et à une de ses jambes des cercles en métal. Il a dû recevoir le courant électrique alors qu'il était encore debout; car, en tombant, il a arraché les fils. La famille du défunt elle-même se perd en conjectures sur les motifs de cet acte désespéré.

Valais. — Le Confédéré a reçu de Chamoson un bouquet de primevères cueilli le 25 janvier au moyen de Vérines, distant d'une lieue environ de Chamoson et situé à 1000 mètres d'altitude.

Genève. — Lundi soir, Mme T., domiciliée rue d'Enfer 7, à Genève, appelait une voisine et lui disait en lui tendant un bol : « Goûtez donc à ça ! »

Mme S. trempa les lèvres dans le breuvage, puis le cracha aussitôt en constatant que c'était un poison violent. Elle courut même chercher son mari pour tenter d'empêcher Mme T. d'absorber le contenu du bol, ce qu'elle avait l'intention de faire.

Quand elle revint, un des fils de Mme T. venait de rentrer; sa mère lui disait : « N'aie pas peur, je viens de boire un peu de menthe. »

Le bol était vide, à côté d'elle !

Le poison ne tarda pas à produire de terribles effets; aussi les voisins de courir chercher les gendarmes et ces derniers de mander MM. les Drs Louys et Rivier, dont les soins furent inutiles. Mme T., étendue sur son lit, succomba vers 11 h.

Mme T., âgée de 35 ans, avait des chagrin intimes, aggravés par une douloureuse maladie.

ÉTRANGER

Guerre anglo-transvaillenne. — Suivant un rapport du général French, un convoi de 160 fourgons traînés par des ânes et allant de Beaufort-West à Fraserbourg, sous escorte de 100 hommes d'infanterie et de 60 hommes montés, a été attaqué par les Boers et capturé à 30 milles de sa destination.

Ayant que les renforts aient pu arriver, l'ennemi a réussi à s'emparer de douze fourgons et a brûlé les 148 autres.

Le colonel Crabbe est arrivé alors et a repoussé l'ennemi vers le nord après un vif combat. Tant dans l'attaque du convoi que dans celle de la colonne Crabbe, les Anglais ont eu 2 officiers et 11 hommes tués, 47 hommes et 1 officier blessés.

Un détachement de la colonne Dorian, qui opérait près de Calvinia, a été attaqué dans la nuit. Au cours de sa retraite sur le gros de la colonne, 3 officiers et 7 hommes ont été blessés.

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria que les pertes des Boers pendant la dernière semaine, y compris celles annoncées séparément, sont de 59 tués et de 17 blessés. En outre, 537 Boers ont été faits prisonniers et 57 se sont rendus.

France. — Deux jeunes filles, Hindoues, Radica et Doodica, réunies à la poitrine par une membrane et qui s'étaient exposées récemment dans un établissement public, ont été opérées dimanche après midi par le docteur Doyen, à Paris.

L'opération, qui a duré vingt minutes, a parfaitement réussi, mais l'état dans lequel se trouvaient auparavant les deux opérées laisse des doutes sur le résultat final.

Un incendie d'une violence extraordinaire s'est déclaré dimanche soir dans la raffinerie de pétrole Desmarais, à Garenne-Colombe près Paris. A la suite de la rupture d'un tuyau de chaudière, le feu s'est communiqué à deux réservoirs contenant 158,000 litres de pétrole.

En un instant, les flammes ont crevé les toitures des bâtiments et se sont élevées en gerbes immenses à une hauteur formidable. Cependant, grâce aux efforts des pompiers, le feu a pu être maîtrisé à 2 heures lundi matin.

Au cours du sinistre, deux chauffeurs ont été grièvement blessés. Trois cents pompes étaient sur les lieux.

Santos-Dumont a effectué lundi, à Monaco, sa troisième sortie. Ses évolutions en rade ont duré 30 min. et le succès a été complet.

A Lorient, un immense incendie, qui s'est déclaré mercredi soir, a détruit dix maisons près de la gare. Les magasins de fourrage militaire sont en feu. On signale un soldat blessé. Les détails manquent.

Italie. — Le conseil municipal de Rome a accepté l'offre du buste de Victor Hugo, que lui a faite la Ligue franco-italienne de Paris pour être placé au Capitole, le jour du centenaire, à côté de celui de Garibaldi.

A Rome, un jeune garçon employé dans un office d'enfants trouvés, enfant trouvé lui-même, âgé de 15 ans et demi, avait, il y a quelques mois, fait un rêve dans lequel 4 numéros lui étaient apparus. Il résolut de tenter le hasard et de prendre des numéros à la loterie. Grâce à un travail opiniâtre, il réussit à économiser 15 francs avec lesquels il acheta son billet. Or, au dernier tirage, son billet est sorti et il a gagné 520,000 fr.

Allemagne. — Un étudiant de l'Université de Munich, nommé Lutz, a fait une chute dans le Kaisergebirge et s'est tué.

Au Reichstag de Berlin, à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat de Richthofen a exposé que le Comité boerophile allemand s'est adressé à l'imperatrice pour obtenir par son entremise que les objets destinés aux Boers dans l'Afrique du Sud jouissent de la franchise de port et de douane.

Autriche-Hongrie. — Le capitaine Grossmann, de l'armée autrichienne, se proposait, ces jours derniers, de descendre le Danube sur des patins d'un nouveau genre lui permettant de marcher sur l'eau.

Il devait se rendre de Linz à Vienne, soit une distance d'environ cent milles, et il espérait pouvoir faire ce trajet en huit heures. Or, son expérience a pleinement réussi en ce qui concerne les patins, mais l'inventeur a été loin d'atteindre la rapidité sur laquelle il comptait.

Il n'a couvert que vingt milles dans sa première étape; il est vrai qu'il traînait derrière lui un petit bateau dans lequel se trouvait sa femme.

Russie. — On mandate de St-Pétersbourg que le comte Tolstoï est à l'agonie. Le célèbre écrivain a eu des attaques graves d'angine de poitrine. Les forces ont disparu. Il y a une pleurésie très étendue et une inflammation du poumon gauche. On donne des narcotiques au malade, au chevet duquel toute la famille est réunie.

Serbie. — Dans les monts Owschar, un éboulement de rochers considérable s'est produit et a envahi les chantiers de construction d'une route. Quinze personnes, parmi lesquelles l'entrepreneur des travaux, ont été écrasées, plusieurs autres blessées.

Angleterre. — Le ministre des affaires étrangères publie le texte d'un traité anglo-japonais, signé à Londres entre le marquis de Lansdowne, ministre des affaires étrangères, et le baron Hayashi, ministre du Japon, en vue de maintenir le *statu quo* et la paix générale dans l'Extrême-Orient, ainsi que d'assurer l'indépendance de la Chine et de la Corée et des facilités égales au commerce et à l'industrie de toutes les nations.

Ce traité a 6 articles. Les deux parties convien-

tent de s'engager à sauvegarder leurs intérêts, en cas d'agression extérieure ou de troubles intérieurs.

En cas de guerre entre l'un des contractants et une autre puissance, le second contractant gardera la neutralité. Il aidera son allié si une autre puissance intervenait.

Le traité est conclu pour cinq années à partir de la date de la signature.

Etats-Unis. — Le plus grand transatlantique du monde, le *Celtic*, récemment lancé, vient d'être affrété, pour leur usage personnel, par plusieurs richissimes New-Yorkais. Le voyage durera soixante-douze jours. Les touristes visiteront les ports de la Méditerranée et les Echelles du Levant.

Cette villégiature flottante coûtera 300,000 fr. à chacun des touristes.

A Lehigh Valley, un quai de chemin de fer, sur lequel 45,000 barils de farine étaient déposés, a été détruit par un incendie. Les dégâts sont évalués à 500,000 dollars.

Costa-Rica. — Une église s'est écroulée lundi à Chiriqui. 13 personnes ont été tuées, 30 grièvement blessées.

Japon. — Le premier ministre a annoncé, mercredi, à la diète japonaise, la conclusion du traité d'alliance entre le Japon et la Grande-Bretagne, traité qui vise au maintien de l'intégrité de la Chine, de la Corée, ainsi qu'au maintien de la paix en Extrême-Orient. C'est virtuellement une alliance offensive et défensive.

Indes. — Une dépêche de Londres dit qu'une famine effroyable est imminente aux Indes. On signale, d'autre part, une invasion de rats dans plusieurs provinces.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Louis Uldry, membre du conseil communal de la ville de Fribourg, décédé lundi à l'âge de 53 ans. M. Uldry était malade du cœur depuis plusieurs années, mais il n'a été retenu en chambre qu'une dizaine de jours.

M. Louis Uldry était tailleur de pierres et un véritable artiste dans le maniement du ciseau. Libéral de famille et de tempérament, il fut dès l'origine un membre dévoué du Cercle des Travailleurs, auquel il resta fidèle jusqu'à sa mort.

Conférences. — La Direction de l'intérieur fera donner dimanche prochain, 16 février suivant, dès 2 1/2 h. de l'après-midi, dans un local particulier des auberges du Mouret et de Presvers-Noréaz, des conférences sur la formation de syndicats d'élevage de l'espèce chevaline dans le district de la Sarine, sur le choix des juments poulinières et sur les soins à donner aux chevaux.

Les éleveurs qui ont obtenu des primes pour leurs juments en 1901 sont spécialement invités à y assister. (Communiqué.)

Affaire Chatton. — La Cour de cassation a écarté le pourvoi formé par M^e Cosandey, défenseur de Chatton, et a confirmé la sentence rendue contre ce dernier par la Cour d'assises.

Les motifs de cassation invoqués par M^e Cosandey étaient que le droit de récusation des jurés n'avait pu être régulièrement exercé par l'accusé et que, d'autre part, la loi rétablissant la peine de mort dans le canton de Fribourg n'avait pas été promulguée dans les formes voulues.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé commandant de la III^e compagnie (Fribourg-Neuchâtel) du 9^e bataillon des carabiniers (1^{er} ban) : le premier-lieutenant Frédéric Schmidt, Fribourg, actuellement dans la même compagnie.

Falsification d'eau de Vichy. — Un avis de la Chambre bernoise du commerce et de

l'industrie met le point sur l'importance de l'assurance de voyage pour les clients de l'eau de Vichy, mais qui n'est en effet pas assurée.

Il paraît que ces victimes, non seulement à Genève, à Lucerne et à Berne, mais aussi à Genève, à Lucerne et à Berne, sont victimes de l'assurance de voyage.

Vol. — Dans le canton de Vaud, un ou plusieurs voiliers ont été détruits par un incendie dans les bassins artificiels. Le coût de la réparation d'un voilier de pisciculture, qui coûte environ 100 francs, est estimé à 50 francs.

Bulletin des foires. — du 3 novembre.

Rouget et pneumonie. — 1 ét., 1 péri.; Ried 2 ét., 2 p. péri., 3 ét., 3 p. péri.

GRATUIT

Association de la Gruyère. — Le canton de la Gruyère a été irrévocablement fixé à 1 heure précise, dans la ville de Bulle.

Les dépositaires de la Gruyère doivent de les retourner immédiatement à la valeur sera prise.

L'Association de la Gruyère a été créée pour assurer les généreux dons.

Foires de Bulle. — Le canton de la Gruyère a été irrévocablement fixé à 1 heure précise, dans la ville de Bulle.

Des mesures sont prises pour assurer la sécurité des visiteurs.

Des mesures sont prises pour assurer la sécurité des visiteurs.

Foire très médiocre, avec peu de visiteurs et le moins de vente.

Il a été compté 1000 têtes de gros bétail.

VACANCES

Relation d'un voyageur à Bulle. — JOURNAL

17 novembre. —

Pendant que l'on offre cette foire, il faut débarquer. J'ai été accueilli par une grande foule, surtout par des agriculteurs.

Rompant avec le tramway à la station, je me suis rendu au centre de la ville.

Nous traversons des pluies, qui figure l'hiver.

18 novembre. —

Le temps est favorable, mais la densité de la population est importante.

Trouvant trop de monde.

LA GRUYÈRE

regarder leurs intérêts, en ou de troubles intérieurs. L'un des contractants et second contractant gardera son allié si une autre puis-

pour cinq années à partir.

lus grand transatlantique récemment lancé, vient d'être personnel, par plusieurs personnes. Le voyage durera soixante-dix jours. Echelles du Levant.

ante coûtera 300,000 fr.

un quai de chemin de fer, de farine étaient déposés, Indie. Les dégâts sont évalués.

Eglise s'est écroulée lundi ont été tuées, 30 grièvement blessés.

ier ministre a annoncé, la conclusion du Japon et la Grande-Bretagne maintien de l'intégrité ainsi qu'au maintien de l'ordre. C'est virtuellement une victoire.

che de Londres dit qu'une invasion aux Indes. On siège à l'assassinat de rats dans plusieurs villes.

Fribourg

annonce la mort de M. conseil communal de la lundi à l'âge de 53 ans. cœur depuis plusieurs mois tenu en chambre qu'une

meilleur de pierres et un maniement du ciseau. Tempérément, il fut dès lors du Cercle des Travailleurs jusqu'à sa mort.

la Direction de l'intérieur suisse, 16 février couvrant, dans un local du Mouret et de Presse, sur la formation de la nouvelle espèce chevaline dans le choix des juments pour donner aux chevaux.

obtenu des primes pour être spécialement invités à (Communiqué.)

La Cour de cassation, par M^e Cosandey, défendu confirmé la sentence rendue Cour d'assises.

en invoqués par M^e Co- droit de récusation des jugements exercé par la loi rétablissant la Cour de Fribourg n'avait pas les formes voulues.

Conseil fédéral a nommé compagnie (Fribourg-Neuchâtel) les carabiniers (1^{er} bataillon) : Frédéric Schmidt, Fribourg, la compagnie.

u de Vichy. — Un isé du commerce et de

l'industrie met le public en garde contre les agissements de voyageurs français qui offrent à leurs clients de l'eau de Vichy soi-disant authentique, mais qui n'est en réalité que la contrefaçon de l'eau de Vichy véritable.

Il paraît que ces industriels auraient fait des victimes, non seulement à Berne, mais à Fribourg, à Genève, à Lucerne et dans d'autres villes de la Suisse.

Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un ou plusieurs voleurs ont pénétré dans l'établissement piscicole de M. Andreu, à Coumin, et ont enlevé entre 35 et 40 livres de truites contenues dans les bassins en vue de la reproduction artificielle. Le ou les voleurs ont fracturé entièrement une fenêtre pour pénétrer dans le bâtiment de pisciculture, qui est éloigné de quelques centaines de pas de toute autre habitation.

Bulletin sanitaire du bétail

du 3 au 9 février 1902.

Rouget et pneumo-entérite du porc : Estavayer, 1 ét., 1 péri; Ried, 1 ét., 1 péri, 3 s. — Total, 2 ét., 2 p. péri, 3 p. s.

GRUYÈRE

Association des chanteurs de la Gruyère. — Le tirage public de la Tombola est irrévocablement fixé à jeudi 20 février courant, à 1 heure précise, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.

Les dépositaires de billets invendus sont priés de les retourner immédiatement, sinon leur contre-valeur sera prise en remboursement.

L'Association saisit cette occasion pour remercier les généreux donateurs de lots.

(Communiqué.)

Foires de Bulle. — Par décision du Conseil communal, les « retraits » des foires de la ville de Bulle seront totalement supprimés désormais, sauf ceux des foires de septembre (St-Denis) et d'octobre.

Des mesures analogues ont déjà été prises dans le Simmental et autres contrées de la Suisse et on en attend de bons résultats.

* * *

Foire très médiocre, hier, jeudi, vu la journée neigeuse et le voisinage de la maladie. Les affaires se sont principalement bornées à des transactions entre campagnards, les marchands du dehors étant peu nombreux.

Il a été compté sur nos places de marché : 338 têtes de gros bétail, 314 porcs et 55 veaux et moutons.

VARIÉTÉS

Relation d'un voyage dans l'Amérique du Sud.

De Bulle à Buenos-Ayres. 4

JOURNAL D'UN ÉMIGRANT

17 novembre. — En présence du séduisant aspect qu'offre cette ville, je prends mes dispositions pour débarquer. Je constate qu'elle s'est bien agrandie, surtout qu'elle s'est modernisée depuis mon premier passage.

Rompant avec les moyens primitifs de locomotion, un tramway à vapeur nous conduit du port au centre de la ville.

Nous traversons actuellement la saison des pluies, qui figure l'hiver des régions tropicales.

18 novembre. — La journée s'annonce sous de favorables auspices; l'atmosphère devient plus dense, et les bouffées de caloric dont daigne déjà nous gratifier l'équateur ont pour effet de nous incommoder un peu.

Trouvant trop exigu l'emplacement où nous

sommes pour ainsi dire parqués, nous prenons l'initiative, 3 Français et 3 Suisses, d'adresser une demande collective afin d'obtenir une plus large concession.

Cette démarche nous est encore dictée par une sage raison d'hygiène.

Qu'on se représente, en effet, d'innombrables familles d'émigrants, composées en majeure partie de femmes italiennes entourées d'une marmaillle grouillante et gluante, vivant par groupes compacts dans la plus abjecte promiscuité.

Ces pauvres femmes, véritables fleurs du pauvreté, allant pour la plupart rejoindre leurs maris déjà fixés en Amérique, sont dans un état tellement inouï de négligence et de malpropreté que la plume se refuse à décrire toutes ces horreurs!

Ces misérables créatures, qui ne sont autre chose que des nids à microbes et des foyers de pestilence, jettent à leurs pieds les restes de leurs repas, au même endroit où elles viennent de se restaurer et où git déjà un amoncellement de détritus et d'ordures innommables. Et c'est encore dans ce milieu vicié que ces parias doivent passer le restant de la journée!

Un certain nombre circulent nu-pieds, se sentant incommodées par leurs espèces de galoches ou demi-galoches. Ici, une locution courante de notre patois trouve son application dans toute l'acception des termes, de la façon la plus adéquate :

« N'est rin le man, ma faut vaire le pî! »

Les « boitons » qui, dans nos contrées, servent à loger les compagnons de Saint-Antoine présenteraient, je vous l'assure, l'aspect de cabinets de toilette à côté de ces lieux infects. Puis, pour brocher sur le tout, voyez encore ces Arabes en loques, couverts d'immondies parasites!

On ne se fait pas une idée, chez nous, d'un pareil état de choses. Vous conviendrez qu'en semblable occurrence, nos mesures prophylactiques n'étaient pas inutiles.

Distance parcourue : 287 milles.

19 novembre. — Le beau temps nous favorise toujours et la mer est belle. Aujourd'hui, réquisition et contrôle des billets de passage, opération qui amène la découverte de quatre quidams dont la façon pratique de voyager à l'œil fut récompensée par la contrainte du travail au charbon. On reconnaît, en outre, une quinzaine de déserteurs italiens. — Parcours effectué : 300 milles.

20 novembre. — L'état du ciel se maintient dans toute sa pureté, et le soleil des tropiques nous prodigue avec une intensité croissante ses plus brûlantes caresses.

Cette nuit, on va procéder à l'immersion du cadavre d'un enfant mort dans la journée.

Le steamer a franchi 291 milles.

21 novembre. — Sous l'action torréfiante d'une chaleur sénégalienne, l'appendice sans lequel je serais privé de l'usage de la parole tente des efforts désespérés pour sortir de la cavité buccale. Imaginez-vous 1300 personnes, hommes, femmes et enfants, se trouvant dans cet état alarmant.

Si, au moins, il était en mon pouvoir de vous faire parvenir une cargaison complète de cette accablante chaleur pour économiser vos fagots pendant la saison rigoureuse que vous traversez maintenant, je m'exécuterais avec le plus grand empressement, soyez-en bien persuadés.

L'apparition de quelques mouettes, signe caractéristique du voisinage des terres, nous confirme dans la pensée que nous avons d'être à proximité des îles du cap Vert.

Lors de mon premier voyage, notre paquebot ayant fait escale à Dakar, je m'empressai de mettre à profit cette circonstance pour foulter, pendant cette visite éphémère, le sol du mystérieux continent noir. L'habileté avec laquelle les négriers cherchent à se rendre intéressants m'avait surtout fort divertie. J'eus, de plus, l'avantage inopiné, pen-

dant mon séjour à terre, d'être présenté à un potentat déchu, dont la principale attribution, dernier vestige de sa souveraineté, consiste à recevoir une rente annuelle de la nation française.

Cette fois-ci, nous ne faisons pas relâche; nous nous contentons de brûler la politesse à ce petit port du Sénégal.

Aujourd'hui, on hisse nos malles sur le pont, afin que les personnes dont la nécessité de changer d'effets est plus ou moins urgente, puissent se procurer cet hygiénique divertissement.

Nous avons encore raccourci de 301 milles notre chemin sur l'immensité bleue.

22 novembre. — Cette nuit, la chaleur a été tellement atroce que je n'ai encore jamais subi pareille épreuve, ma vie durant. Nous sommes littéralement rôtis dans nos couchettes.

Nous fûmes heureux, dans la matinée, de recevoir l'opportune visite d'une averse diluvienne pour rafraîchir nos membres calcinés.

Nous sommes à 6° 25 de l'équateur et notre transatlantique a fait 286 milles.

23 novembre. — Notre navire a ralenti un peu sa marche par suite du mauvais état de la mer. Bien que nous fussions dans le voisinage immédiat de l'équateur, la chaleur n'a pas cru devoir perséverer dans ses projets homicides et, vers le soir, les écluses célestes nous distribuèrent encore une magistrale douche. Encore 267 milles de plus à notre actif. (A suivre.)

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de janvier 1902.

Naissances :

Mollard, N. N., masculin, fils de Jean, de Noréaz et Mannens. — Rotzettaz, Georges-Antoine, fils d'Udalric, de Praroman. — Crotti, Anne-Rosalie, fille d'Alphonse, de Bulle et Isone. — Ayer, Lucie-Joséphine, fille d'Emile, de Sorens. — Ayer, Marie-Isabelle, fille d'Emile, de Sorens. — Roullier, Gustave-Adolphe, fils de Louis, de Sorens. — Simoncini, Elisabeth-Marguerite, fille d'Emile, de Filattiera (Italie). — Buchs, N. N., masculin, fils de Mélanie Julie, de Bellegarde.

Mariage :

Cochard, Joseph-Julien, agriculteur, de St-Martin, et Trébulliet, Gertrude-Lucie, ménagère, de Romont. — Besson, Paul-Auguste, journalier, d'Engillon (Nençatel), et Python, Marie-Madeleine, cuisinière, d'Arconciel. — Bigotta, Eugène-Joseph-Antoine, peintre, de Cavaglio (Novare), et Genilloud, Lucie, blanchisseuse, de Bulle. — Uldry, Jean-Joseph, journalier, d'Ary-dev-Pont, et Eischer, Marie-Ottilia, née Party, ménagère, de Cogny. — Fraisse, Isaac-Joseph, architecte, de Fribourg, et Haussler, Anne-Marie, de Rottenschwyl (Argovie). — Mayer, Charles-Louis, de Morlon, et Gex, Léa-Augustine-Alphonse, née de Bulle.

Décès :

Mollard, N. N., masculin, de Noréaz et Mannens. — Jaquet, François-Xavier-Joseph-Casimir, d'Estavannens; 66 ans. — Stalder, Cécile-Agathe, de Marbach (Lucerne); 18 jours. — Clerc, François-Léon-Edouard, de Bulle; 63 ans. — Genoud, François-Alphonse, de Châtel-St-Denis; 32 ans. — Barras, Albertine, de Broc; 17 ans. — Buchs, N. N., masculin, de Bellegarde.

Mercuriale du marché de Bulle

du 13 février 1902.

	Do	a
Froment (Halle) . . . les 100 kg.	22	— 24 —
Avoine	17	— 18 —
Seigle	18	— 19 —
Orge	—	—
Pommes de terre . . . 20 litres	1	80 1 40
Oeufs (le compte) . . . 9 à 10	—	60 — —
Pain blanc le 1/2 kg.	— 16	— 17 —
Beurre	1	80 1 40
Fromage gras détail . . .	—	80 — 90
Fromage maigre . . .	—	50 — 60
From. blanc (sérac) . . .	—	— —
Boeuf	70	— 80
Veau (poids vif)	— 48	— 50
> (de boucherie) . . .	— 70	— 80
Mouton	— 80	— 90
Porc gras (poids vif) . . .	— 50	— 54
Charcuterie fine	1	— 1 20
Foin les 50 kg.	4	50 5 —
Regain	5	— 5 50
Paille	3	50 4 —
Foyard (3 stères = 1 moule)	33	— 36 —
Sapin	28	— 30 —



LA GRUYÈRE

Vente de bois.

Gothuz-Davaud : Lundi 17 février : 55 billons, 5 carrees et 6 stères sapin. Rendez-vous à la coupe à 3 heures. [191] (H109B)

Soumission.

La commune d'Enney met en soumission la reconstruction du chalet des Longeornés. Devant, comprenant deux lots :

- A. Maçonnerie ;
- B. Charpente et menuiserie.

On peut consulter les plans, avant-métré et le cahier des charges auprès de M. le syndic à qui les soumissions devront être adressées pour le 25 février.

Aucune indemnité ne sera accordée pour déplacement.

Enney, le 8 février 1902.

Par ordre :
193] Le Secrétariat communal.

Mises publiques.

Mme Marie épouse d'Emile Roulin exposera à vendre en mises publiques, à l'auberge du Lion-d'Or, à La Roche, mardi 25 février courant, de 2 à 4 heures après midi le domaine des Frangueyres - Dessous, siège Hauteville et La Roche.

Pour les conditions, s'adresser à M. Andrex, notaire, à Bulle. [198]

A VENDRE

Au centre du village de Broc, une maison d'habitation avec cave, four à la cuisine, grange, écurie et jardin.

Pour renseignements, s'adresser à M. Andrex, notaire, à Bulle. [184]

A VENDRE

15,000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Bel emplacement pour loger 50 têtes de bétail et pour fabrication du fromage, si ou le désire.

Pour voir le foin, s'adresser à M. Alexandre FRAGNIER, à Ginefens, et pour traiter à M. Louis MORET, à Vuadens. [111]

MEUBLES

Le soussigné tient toujours à la disposition de l'honorables public un beau choix de meubles en tous genres et à des prix très réduits.

G. Freiburghaus, ébéniste, sous l'Ecu, Bulle. [44]

A VENDRE

Un bon BILLARD et accessoires, à un prix très avantageux.

S'adresser à Auguste Ansermet, au château de Gruyères. (HssB) [144]

VACHERINS

garantis pour fondues.

173] J. Seydoux fils, Bulle.

A VENDRE

8,000 pieds de foin à manger sur place. S'adresser à Henri DURUSSON, à La Part Dieu. (H110B) [195]

A louer :

Pour le 1er août, à proximité de la gare, un grand magasin avec logement. S'adresser à l'hoirie PYRAUD-BOSSON, à Bulle. [148]

A louer :

A Bulle, un beau logement de 4 pièces, véranda et cuisine, le tout attenant; chambre de bonne. S'adresser au bureau du journal. [192]

A vendre :

Une bonne auberge, seule du village, grange, écurie, jardin, verger, un peu de terre. Prix : 29,000 fr. (H56F) [64]

Pour renseignements, s'adresser à Ernest Genoud, 61 rue de Lausanne, Fribourg.

J. Rod, à Villeneuve (Lac), est acheteur de

20 stères sapin en bûches. [199]



DÉPURATIF GOLLIEZ

Sirop de brou de noix ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

27 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût. Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies.

ABONNEMENT
Suisse . . . 1 an, Fr. 4
. . . 6 mois, " 2
Etranger . . . 1 an, " 9
. . . 6 mois, " 5
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 centimes.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le

CONFÉDÉRÉ

Tarif douanier. — Suisse, c'est le nouveau, plutôt majoré sur l'ancien. La Confédération que les nouvelles.

L'initiative. — Les agriculteurs de Zurich, neutralité vis-à-vis de la Suisse.

— Le comité central suisse (parti conservateur) l'initiative.

Pour la paix. — Dällikon (Jura bernois) pour préconiser un institut du monde dans le but de démanteler l'africaine et que la question soit mise à un arbitrage.

Concours musical. — L'avons annoncé, les ont décidé d'organiser un grand concours national de fanfares et de musiques.

Le comité a organisé qui ne voudraient pas participer à l'international deux concours de chant et de danse en langue française, fédéraux, avec un jury de compositeurs suisses et français.

FEUILLETON

SANS

Nouvelle

Le lendemain, cédant à la curiosité, j'eus pas tout d'abord la force de faire obtenir la permission de la prison. Elles furent couvertes.

Quand j'entrai dans la prison, j'eus assis sur une chaise.

Le guichetier referma la porte et me fit entrer dans une cellule.

Jean avait-il cette envie de supposer ? Ne fallait-il pas à un tout autre motif, être ministère public l'affirmer.

Pinion de mon ami R. ?

S'était-il même rendu à ce crime ? Avait-il prévu, se mettait en révolte contre l'infâme et la vindicative.

Tailleuses

et ménagères

qui voulez éviter les pertes de temps et les ennuis tout autant qu'une couture mal faite par une machine fonctionnant mal,

achetez

cet article chez le commerçant établi dans la contrée. C'est le seul moyen sûr d'obtenir véritablement satisfaction, car aucune maison du dehors ne pourra vous présenter des avantages aussi sérieux pour

une machine à coudre

que l'industriel spécialisé que vous connaissez bien, qui est à même d'apprecier la valeur réelle de la marchandise qu'il vous offre et qui, étant toujours à la disposition de sa clientèle, lui donnera entière satisfaction sous tous les rapports. C'est ainsi que je puis recommander en toute confiance l'achat d'une

VERITAS

de Clemens Müller, usine fondée à Dresden, en 1855. Déjà plus d'un million de ces machines sont en usage dans le monde entier, ce qui prouve suffisamment leur supériorité. Vous les trouverez seulement aux prix suivants :

Machine à main, de fr. 55 à 100.
Machine à pied, de fr. 95 à 180.

Garantie 5 ans, à terme ou au comptant 10% d'escompte,

chez Jos. Gremaud

A BULLE

mécanicien installé spécialement, où vous pouvez faire réparer soigneusement toutes les machines à coudre sans distinction et où vous trouverez l'huile spéciale, les aiguilles et autres fournitures.

Les succulents

CARAMELSPECTORAUX

Kaiser

Extrait de malt, forme ferme, caramel rapidement

toux, enroulements,

cataractes, engorgements.

Certificats notarialement validés prouvent leur efficacité reconnue et certaine.

Refuser tout ce qui est offert à leur place!

Paquets 30 et 50 cent., chez : P. GAVIN, pharmacien, à Bulle; E. DAVID, pharmacien, à Bulle; A. BARRAS, pharmacien, à Bulle; Georges SOTTAS, à Vuadens.

2740 Refuser tout ce qui est offert à leur place!

Paquets 30 et 50 cent., chez : P. GAVIN, pharmacien, à Bulle; E. DAVID, pharmacien, à Bulle; A. BARRAS, pharmacien, à Bulle; Georges SOTTAS, à Vuadens.

Grandes baisses de tabac.

5 kg. tabac, coupe fine Fr. 1.85 et 2.25
5 > fines feuilles 3.40 et 4.20
5 > surfin 5.20 et 5.80

196] 50 fins cigares gratis. (H750Q)

Winiger, dépôt de fabr., Boswil.

On demande

pour de suite un jeune homme de 15 à 16 ans pour aider à la campagne.

S'adresser à M. Charles Gygi, entrepreneur, à Bevaix (Neuchâtel). [197]

BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR



Exigez la forme ci-dessus.
Seuls fabricants : (H212X)
BRUGGER & PASCHE, Genève.

Aux cultivateurs.

La Filature de lin et de chanvre Burgdorf (Berthond) se recommande pour le filage et tissage à façon, en garantissant un travail soigné.

DÉPOT :
M. Eugène Weber, Bulle. [83]

A louer :
Un logement contre des journées de fanage, chez

Pierre BERTHERIN, à Bulle. [78]

N'ESSAYEZ PAS,

si vous toussiez, autre chose que les

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeons

des sapins

des Vosges.

Goût agréable.

En vente partout.

Exigez la forme ci-dessus.

Seuls fabricants : (H212X)

BRUGGER & PASCHE, Genève.